



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 09 JUILLET 2026

Convocation adressée aux
délégués le :

02 juillet 2026

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 34
- Votants : 49

Délibération

mise en ligne le :

10 juillet 2026

Délibération certifiée

exécutoire le :

10 juillet 2026

LISTE DES
DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le deux juillet, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : Mme Carine BANAS, M. Steve BOSSART, M. Noé CARETTE, M. Julien DAGBERT, M. Philippe DALLE, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Didier DEPAEUW, M. Hervé DEROUBAIX, M. Aldo DIMARTINO, M. Maxence DRUELLE-FOURNIEZ, Mme Marie-Claude DUHAMEL, M. Jean-Michel DUPONT, M. Olivier GACQUERRE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Ludovic IDZIAK, M. Simon JOMBART, M. Jean-François JURCZYK, M. André KUCHCINSKI, Mme Clarisse LAOUR, M. Maurice LECONTE, M. Jean-Marie MACKE, M. Serge MARCELLAK, M. Sébastien OGEZ, M. Vincent PART, Mme Céline PETIT, M. Laurent POIRÉ, M. Tanguy ROBIQUET, M. Philippe SCAILLEREZ, Mme Virginie SOUILLIART, M. David THELLIER, M. Steve TIRLOIT, Mme Cathy WASYLIKOW, Mme Monique ZARABSKI

Ont donné procuration : M. Jean-François ANTONINI à M. Vincent PART, M. Philippe BEYAERT à M. Noé CARETTE, M. Nicolas CARRÉ à M. Olivier GACQUERRE, M. Jean-François CASTELL à M. Jean-Michel DUPONT, Mme Catherine DECOURCELLE à M. Philippe SCAILLEREZ, Mme Sophie DUBY à M. Maurice LECONTE, M. Nicolas GODART à Mme Cathy WASYLIKOW, M. Georges KOPROWSKI à M. Maxence DRUELLE-FOURNIEZ, M. Jacky LEMOINE à M. David THELLIER, M. Geoffrey MATHON à Mme Monique ZARABSKI, Mme Rosemonde MULLET à M. Hervé DEROUBAIX, M. Patrick PIQUET-BACQUET à M. Sébastien OGEZ, M. Sylvain ROBERT à M. Ludovic GAMBIEZ, M. Grégory STACH à M. Julien DAGBERT, Mme Christine STIEVENARD à M. André KUCHCINSKI

Secrétaire de séance : Monsieur Maxence DRUELLE-FOURNIEZ

2 - ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Jean-Michel DUPONT est proclamé président et est immédiatement installé.

3 - DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS COMPOSANT LE BUREAU

Le comité syndical, au vu de ces éléments, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **A fixé** à 3 le nombre des vice-présidents du comité syndical.

4 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Les 3 délégués ci-dessus ont été proclamés Vice-Présidents et ont été immédiatement installés.

Rang	Nom
1er Vice-Président	André KUCHCINSKI
2 ^{ème} Vice-Président	Steve BOSSART
3 ^{ème} Vice-Président	Sébastien DARRAS

5 - DELEGATION D'UNE PARTIE DES ATTRIBUTIONS DE L'ORGANE DELIBERANT AU PRESIDENT

Le comité syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Délègue au Président, pendant toute la durée de son mandat, les attributions suivantes à savoir :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du syndicat,
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres du syndicat à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,
- Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
- Exercer, au nom du Syndicat Mixte SIZIAF, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme
- D'intenter au nom du syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui,
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du SIZIAF dans la limite de 10 000 euros ;
- D'autoriser, au nom du syndicat, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

6 - INDEMNITES DE FONCTION AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de fixer l'indemnité de fonction au Président et aux Vice-présidents telles que définies par l'article L5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ou par toute réglementation s'y substituant, soit un taux de 37.41 % de l'indice brut 1027 pour le Président et un taux de 11,81 % de l'indice brut 1027 pour les Vice-Présidents.

8 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025, AFFECTATION DES RESULTATS ET BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS FONCIERES

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

1° Acte la présentation faite du compte financier unique

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats

Approuve le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

9 - DECLASSEMENT DES PARCELLES CADASTREES AS 446, AS 447, AS 448 ET AS 449 SUR BILLY-BERCLAU DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER VERS LE DOMAINE PRIVE DU SIZIAF

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Déclasse** les parcelles AS 446, AS 447, AS 448 et AS 449 sur la commune de Billy-Berclau du domaine public routier du SIZIAF

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,



Le Président

Jean-Michel DUPONT